

TUTO OPUS

Procédure CONVENTIONS DE STAGES

ETAPE 1 : PRÉ-CONVENTION DÉMATÉRIALISÉE

- Connectez-vous sur :


<https://stages.univ-lille2.fr>

- ✓ prénom.nom.etu (sans @univ-lille.fr)
- ✓ identifiants étudiant

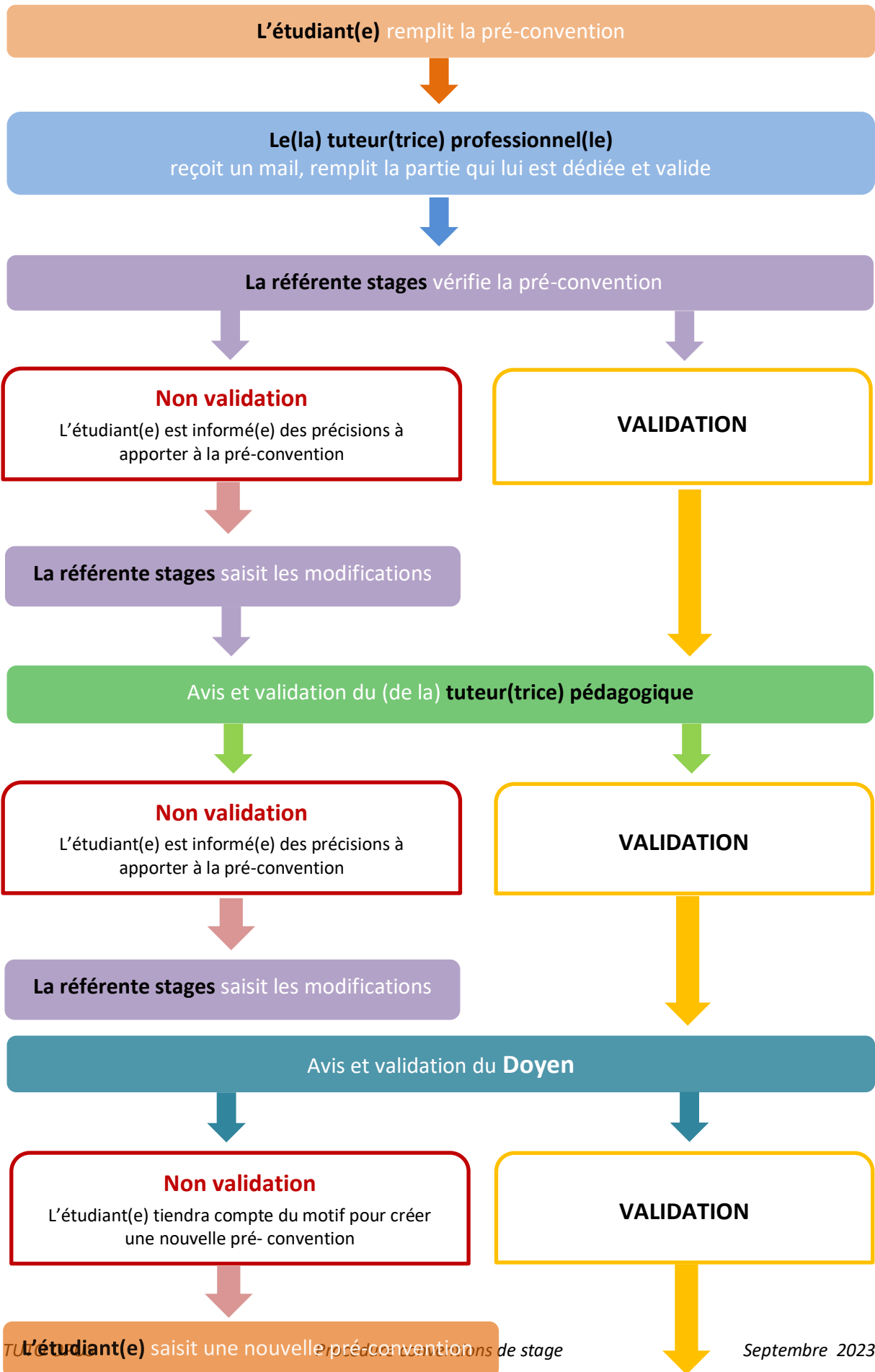


Veillez à sélectionner *Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique*

(l'onglet est paramétré pour la faculté I.L.I.S par défaut)



ÉTAPE 2 : VALIDATION PRÉ-CONVENTION



ETAPE 3 : VALIDATION CONVENTION

- ✓ La convention de stage est générée par la plateforme et vous est envoyée par mail
- ✓ L'étudiant(e) reçoit sa convention par mail et la renverra signée de toutes les parties impérativement avant le début de son stage (au plus tard le 1^{er} jour de stage)



AUCUN STAGE NE PEUT DEBUTER SANS UNE CONVENTION SIGNÉE DE TOUTES LES PARTIES AU PLUS TARD LE 1^{ER} JOUR DE MISE EN STAGE



Dès lors que la convention est signée, **toute modification** entraîne la création d'un **avenant** après accord de l'enseignant référent.

Pour vous accompagner :

Référente stages :

Mme Karine DEFFRENNE

karine.deffrenne@univ-lille.fr

03.20.88.73.54

(bureau face à la Direction)



Vos autres contacts :

Service scolarité :

M. Thomas DEGHAÏE

thomas.deghaye@univ-lille.fr